



CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES
289, De Villemure, 2^e étage
St-Jérôme (Qc.), J7Z 5J5

Télécopieur : (450) 438-5869
Téléphone : (450) 438-4196

Communiqué de presse
Pour publication immédiate

LES TECHNICIENS AMBULANCIERS (PARAMÉDICS) PRÉPARENT LA GRÈVE GÉNÉRALE

(Saint-Jérôme, le 25 juin 2009) – Les représentants des syndicats des techniciens ambulanciers (paramédics) affiliés à la FSSS-CSN amorcent aujourd'hui une tournée du Québec pour rencontrer leurs membres et déterminer avec eux le moment opportun du déclenchement de la grève qu'ils ont pourtant longtemps tenté d'éviter.

Les techniciens ambulanciers s'arrêteront aujourd'hui à Mont-Laurier, l'Annonciation, la ville de Tremblant et Sainte-Agathe. Demain, ils seront de passage à Saint-Donat, Rawdon et La Plaine. Le lundi 29 juin, ils seront à Saint-Eustache, Oka, Lachute, Saint-Jérôme et finalement Sainte-Adèle.

Les paramédics souhaitent également rencontrer la population pour expliquer les enjeux de leur négociation. Ils s'arrêteront dans certains endroits aux casernes d'ambulanciers ou seront dans des endroits stratégiques de la ville.

Après avoir exercé des moyens de pression légers depuis plusieurs mois, les paramédics sont poussés à exercer le mandat de grève voté à 98 %, au scrutin secret, par les assemblées générales ce printemps.

Le différend qui oppose les syndiqués au gouvernement concerne la question de leur intégration à la nouvelle échelle salariale sur laquelle échelle les parties s'étaient entendues en 2008. Cependant, depuis, les porte-parole gouvernementaux s'entêtent à vouloir imposer un rangement discriminatoire dans lequel la majorité ne pourrait jamais atteindre le maximum du salaire prévu. La nouvelle échelle salariale doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet et les discussions font encore du surplace.

Jeff Begley, vice-président responsable du secteur à la FSSS-CSN explique :

« Soyons clairs; nous trouvons important de valoriser le DEC. Cependant, nous trouvons inconcevable de faire cette mise en valeur en dévalorisant les paramédics en place. La valorisation du DEC se fait en permettant aux diplômé-es d'accéder plus vite au taux maximal. Leur formation intensive leur permettra de maîtriser rapidement l'ensemble des protocoles. Cependant, et il faut insister là-dessus, ils répondront aux mêmes appels et ils appliqueront les mêmes protocoles que les autres paramédics – point! »

D'ailleurs, la convention collective est tellement claire et la pratique tellement établie qu'il faut se demander si le MSSS ne fait pas diversion sur ce point; pendant qu'il nous entraîne dans ce faux débat, nous n'avancions pas sur le réel objet de discussion, à savoir, comment intégrer les paramédics en place dans une seule et nouvelle échelle salariale », dénonce le représentant syndical.

-30

Pour information :

Sylvain Dubrûle
Vice-président
FPESPQ/Laurentides
515-250-3228 cellulaire